

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/05/2025

**Absents excusés :** BELAÏD Sabine (procuration à AYROLES Francis), ROUDEZ BONAL Laurence (procuration à PAGES Olivier), DUMAS Lucie, PARROU Philippe, POLLET VIGUIER Valérie

### • **AEP – SECTIONNEMENT RESEAU NICOLE – PAULIAC – GRANOU -**

Afin de pouvoir rationaliser le réseau AEP en direction de Nicole, Pauliac, Camp Cabrol, Reingues et Granou, il est nécessaire d'installer 3 débitmètres qui permettront une meilleure gestion du réseau et des fuites sur ce secteur.

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de l'entreprise Hydrau Elect pour un montant de 26 645.95 € TTC.

Si nécessaire, un emprunt sera réalisé afin d'amortir cet investissement dans le temps.

### • **VIVIER DE BOSCAU**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le PETR FQVD à travers le LEADER (Fonds Européens) pourra subventionner le projet. Toutefois, pour bénéficier de ces fonds européens, il est nécessaire de lancer un appel d'offres de type MAPA avec un cahier des charges répondant strictement aux principes des règles professionnelles pour la pierre sèche. Les intervenants devront être titulaires d'un CQP Ouvrier Professionnel en pierre sèche de niveau 3. Le début des travaux est prévu pour la fin de l'année.

### • **JARDIN D'ENFANTS – CANTINE SCOLAIRE**

Les travaux de désamiantage ont démarré. La déconstruction est en cours. Les travaux de maçonnerie vont débuter courant juin. La clôture de la cour de l'école sera refaite à l'identique de celle des portails d'entrée.

L'ensemble des subventions demandées pour ce projet ont été obtenues.

### • **ASSAINISSEMENT VAYSSIÈRE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de trois administrés à Vayssière pour être raccordés au réseau d'assainissement collectif. Après une première rencontre avec les propriétaires concernés, il a été convenu :

- de demander un devis pour la réalisation de cette extension
- d'établir une convention avec les propriétaires concernés par ce projet leur demandant une participation financière à hauteur de 50 %
- la participation financière de la commune sera de 50 % afin de pouvoir équilibrer ces travaux.

Dans l'attente des pièces complémentaires (devis, conventions) afin de pouvoir valider ce projet le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour réaliser toutes les démarches relatives à ce projet.

### • **VENTE CHEMIN LOTISSEMENT CAILLON**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mr Christian BARBIER propriétaire au Lotissement Caillon souhaite acquérir une partie de la parcelle AD 334 (appartenant à la commune) qui jouxte son terrain pour un projet de construction. Cette partie de parcelle n'étant pas utilisée, elle sera bornée et déclassée afin de pouvoir réaliser la vente.

Tous les frais liés à cette vente seront pris en charge par le nouveau propriétaire.

### • **PERSONNEL COMMUNAL**

Au vu de la charge de travail, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'augmenter le temps de travail du poste d'adjoint administratif actuellement occupé à 18h00 hebdomadaire qui passera à 20h00 hebdomadaire à compter du 1<sup>er</sup>/09/2025.

### • **PROJET LIFE – GRAVIERE DE REINGUES**

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion publique du 15 mai à la Mairie de Prudhomat animée par Epidor et le bureau d'études en charge du dossier.

Le SMDMCA portera les travaux. L'appel d'offres sera lancé courant juin. Le chantier programme Life / Renaturation démarrera à l'automne.

- **PLAQUE COMMEMORATIVE JEAN MOULIERAT**

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal dévoileront la plaque commémorative de Jean MOULIERAT ainsi que les plaques de rues historiques et illustrées du bourg castral de Castelnau le samedi 28 juin 2025 à 16h00 sur la place du Château, en présence des habitants de Castelnau et de Christophe PROENCA Député du Lot, Raphaël DAUBET Sénateur du Lot, Pascale THIBAUT Conservatrice du Centre des Monuments Nationaux et de Jean-Claude FOUCHÉ Président de la Communauté de Communes Cauvaldor. Cette cérémonie sera suivie d'un cocktail.

- **PONT DE NICOLE - SECURISATION**

Au vu de l'évolution très rapide des affouillements au niveau du Pont de Nicole suite aux crues de cet hiver et du déplacement du Mamoul en rive gauche, il a été nécessaire de réaliser des travaux de sécurisation du pont et de cette route en urgence afin d'éviter leur effondrement.

Un devis de 7 300 € de l'entreprise TPJ a donc été retenu et signé afin de réaliser au plus tôt les travaux de sécurisation du pont et de cette route.

- **ECLAIRAGE PUBLIC DE CASTELNAU**

La modification de l'éclairage public de Castelnau est prévue fin juin.

- **STEP**

Après les travaux de réfection de l'exutoire de la lagune et des aérovis, un dégrilleur automatique va être installé. Il permettra un meilleur fonctionnement de la station d'épuration. Un devis a été demandé à l'entreprise Hydrau Elect.

- **RAPPORT – INFORMATION SUR LES REDEVANCES AEAG**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à partir de 2025 une réforme des redevances s'appliquera sur les factures d'eau et d'assainissement. Cette réforme prendra en compte :

- La performance des systèmes d'assainissement collectif
- La performance des réseaux d'eau potable
- Une redevance sur la consommation d'eau potable

Ces redevances seront facturées à la commune qui les répercutera sur chaque usager du service public.

- **PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Vendredi 4 juillet 2025 à 20h30

SEANCE LEVEE A 22H00

Le Maire



*J. Agard*